

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
31 mai 2023 à 20 heures 30

Convocation du 25 mai 2023

Etaient présents : Mesdames, Françoise COURTOIS, Denise DARTEIL, Sylvie DESSIBOURG, Dominique GAUTIER CALMEL, Cécile GERMAIN, Nathalie GOHLKE, Noëlle GUIBERT, Karen HUET, Sophie MÉTAYER, Lucie NERBUSSON, Mathilde TOUCHARD.

Messieurs : Christophe BODINEAU, Amin DAHHAN, Jean-Paul JUSTEAU, Dominique LAMY, Michaël LOUVET, François MARTON, Fabien NEAU, Marc OGEREAU, Nicolas PAILLAT, José POLART.

Excusés : Madame Véronique BEAUMONT donne pouvoir à Monsieur Michaël LOUVET, Monsieur François CORDIER donne pouvoir à Monsieur Marc OGEREAU.,

Secrétaire de séance : Monsieur Michaël LOUVET

Délibération location boulangerie, 3 route de Doué, Ambillou-Château, Commune déléguée de Tuffalun

Madame Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur RAVAIL Jean-Louis « Le Pétrin de Jean-Louis » 3 route de Doué à Ambillou-Château, locataire de la boulangerie et de l'habitation dont la commune est propriétaire, a cessé son activité le 26 mai 2023 à 13 heures et l'état des lieux a été effectué ce jour le 31 mai 2023.

Une présentation du projet de Monsieur FADILI Rdouane de Atoo Alimentation d'Ambillou-Château est effectuée ainsi que du projet de Monsieur et Madame LEROYER Henri et Sabrina, boulangers de Doué-La-Fontaine et Monsieur BOUCHER Sébastien « Les Saveurs de Seb », d'Ambillou-Château.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, vote à bulletin secret par 4 voix pour, pour le projet de Monsieur FADILI Rdouane, 18 voix pour, pour le projet de Monsieur et Madame LEROYER Henri et Sabrina et de Monsieur BOUCHER Sébastien, 1 bulletin nul, pour retenir le projet de Monsieur et Madame LEROYER Henri et Sabrina et de Monsieur BOUCHER Sébastien.

Un contrat de location, tarif de location actualisé le 1^{er} janvier 2024, est proposé pour le dépôt de pain et pâtisseries, (magasin de vente de 20 m² et laboratoire pâtisseries de 11 m²) à 5.00 € le m², soit 155.00 € mensuel au profit de Monsieur et Madame LEROYER Henri et Sabrina.

Un contrat de location, tarif de location actualisé le 1^{er} janvier 2024, est proposé pour la pizzeria, (fournil de 63 m² et 2 garages) à 3.00 € le m², soit 189.00 € mensuel au profit de Monsieur BOUCHER Sébastien.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote par 22 voix pour et une voix contre de Madame MÉTAYER Sophie, pour la location d'un montant mensuel de 155.00 € (magasin de vente et laboratoire pâtisseries) au profit de Monsieur et Madame LEROYER Henri et Sabrina et la location d'un montant mensuel de 189.00 € (fournil et 2 garages) au profit de Monsieur BOUCHER Sébastien, le montant des loyers sera actualisé le 1^{er} janvier 2024 et autorise Madame le Maire d'effectuer les démarches administratives relatives à ce dossier.

Délibération boulangerie « Le Pétrin de Jean-Louis » à Ambillou-Château, fonds de commerce

Madame Le Maire informe le conseil municipal que suite à la délibération n° 2023-056 en date du 09 mai 2023, il conviendrait d'apporter la modification du terme suivant :

Proposition de rachat du fonds de commerce (incluant biens matériels et immatériels) et non du matériel de la boulangerie « Le Pétrin de Jean-Louis » pour un montant de 25 000.00 € HT, de façon à pouvoir faire rédiger un acte notarié.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, par 22 voix pour, 1 abstention de Madame Sophie MÉTAYER, émet un avis favorable à la modification du terme de rachat du fonds de commerce et non du matériel pour la somme de 25 000.00 HT (afin d'éviter le paiement de la TVA) de la boulangerie « Le Pétrin de Jean-Louis » et charge Madame le Maire d'effectuer les démarches administratives nécessaires.

Demande d'un stage de découverte d'une semaine aux services administratifs de la mairie de Tuffalun
Une jeune fille de Tuffalun demande en classe de seconde, demande à effectuer un stage de découverte du lundi 19 juin 2023 au vendredi 24 juin 2023 aux services administratifs de la mairie de Tuffalun.
Le conseil municipal émet un avis favorable par 23 voix pour.